

LES ABRIS VÉLO sécurisés

Situés en priorité à proximité des gares du territoire AggloBus, les abris vélos sécurisés facilitent l'accès aux transports collectifs et encouragent les déplacements multimodaux.



Gratuits et sécurisés



Disponibles 24h/24
et 7j/7

COMMENT ACCÉDER À L'ABRI ?



CODE D'ACCÈS

Demande en ligne sur le site DIWIO.
Code valable 24h.



BADGE D'ACCÈS

Demande uniquement à l'Agence
Nation, 1 place de la Nation –
18000 Bourges



SMARTPHONE

Via l'application DIWIO.



GARE DE BOURGES
80 places



LAHITOLLE
20 places



GARE DE MARMAGNE
20 places



GARE DE SAINT-FLORENT
19 places



GARE DE MEHUN-SUR-YÈVRE
19 places

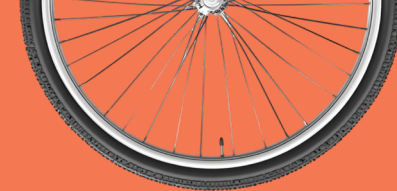


Utilisez Géovélo, l'application GPS gratuite
pour faciliter vos trajets à vélo !

Calculateur d'itinéraire, guidage en temps réel,
localisation de service de vélo et bien plus encore !



Cycloplus aggloBus



3 points de location

Le service Cycloplus est ouvert au public (sauf jours fériés) :

Dépôt Cycloplus

23, rue Théophile Lamy
18000 BOURGES

☎ 02 48 50 82 82

Lundi et mercredi
de 13h à 17h
Vendredi de 14h à 19h

Espace Nation

1, place de la Nation
18000 BOURGES

☎ 02 48 27 99 99

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h15
et de 13h45 à 18h
Samedi de 9h à 12h15
et de 13h45 à 17h

Saint-Florent

Rue Fernand Léger
ZI de la Vigonnière
18400 SAINT-FLORENT-
SUR-CHER

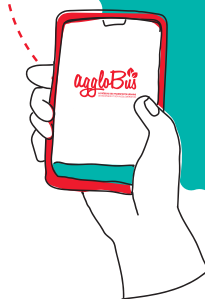
☎ 02 48 55 23 37

Lundi, mercredi
et vendredi de 8h30
à 12h
Jeudi de 13h30 à 16h30

Plus d'informations sur
www.agglobus.com



Et toujours
avec le
sourire !



Scannez
pour réserver !



STU BOURGES
GROUPE RATP

aggloBus
LE RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS
DE BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION



agglobus.com



Guide
pratique
2026

Cycloplus

LE VÉLO
GRATUIT
OU À PETIT
PRIX



BUS
GRATUIT

aggloBus
LE RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS
DE BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION

STU BOURGES
GROUPE RATP

Création : Reverb 02 48 70 20 73 - Ne pas jeter sur la voie publique - Photos non contractuelles

LE VÉLO *autrement*

Cycloplus vous permet de découvrir ou redécouvrir le vélo sous différentes formes pour vos trajets quotidiens en regroupant les services vélos d'AggloBus : la location de vélos et les abris vélos sécurisés. Pour louer un vélo, vous devez résider dans l'une des communes* du territoire d'AggloBus.

*Annoix, Arçay, Berry-Bouy, Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Fussy, Le Subdray, Lissay-Lochy, Marmagne, Mehun-sur-Yèvre, Morthomiers, Pigny, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Florent-sur-Cher, Saint-Michel-de-Volangis, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Trouy, Vorly.

COMMENT RÉSERVER *mon vélo ?*

1 Je m'inscris ou me connecte sur www.velo-cycloplus.fr*

4 Je règle le montant de la location du vélo par CB ou prélèvement (En agence : règlement par CB, espèces ou chèque)

2 Je choisis mon modèle de vélo et mes accessoires

5 Je récupère mon vélo :
• **Sur place** : dans un des 3 points de location
• **À domicile** : sur le territoire d'AggloBus (option payante à la réservation)

3 Je renseigne mes coordonnées et mes pièces justificatives**

6 Je profite de mon nouveau vélo !

*Réservation possible par téléphone au 02 48 50 82 82

** Un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport, titre de séjour...) et un justificatif de domicile de -3 mois

SERVICE *après-vente*

Pendant la durée de location, nos équipes techniques vous accompagnent :



Révision vélo
Contrat > 6 mois



Contrôle technique
Vélos électriques
et mécaniques

Le numéro de la maintenance est transmis à la réservation.

POUR LES *employeurs*

SALARIÉS

Bon Plan Prime Transport : profitez d'un remboursement de 50% du prix de la location !

La prime transport est applicable sur la location de vélo, l'employeur prend en charge 50% du montant de la location (Article L3261-1 à L3261-4 du code du travail).

Renseignez-vous auprès de votre employeur !

EMPLOYEURS

Valorisez vos déplacements en mode doux en louant 1 à 5 vélos électriques sur une période de 6 ou 12 mois mis à disposition par Cycloplus.

Les tarifs sont identiques à ceux des particuliers.



Pour profiter de votre vélo en toute sérénité, pensez à faire assurer votre vélo auprès de votre assureur habituel ou auprès de notre partenaire Tulip.

POUR QUELS MODÈLES ?

TOUS ! L'assurance couvre tous les types de vélos, du classique au cargo, ainsi que les vélos à assistance électrique, pour une durée de 1 à 12 mois.

NB : L'assurance Tulip n'est pas disponible pour les locations de 1 semaine en VAE, Vélo pliant et Tricycle.

COMMENT SOUSCRIRE ?

EN MOINS DE 5 MINUTES

Scannez le QR code, indiquez le type de vélo, la durée de location, vos informations personnelles, et voilà !



01 VÉLO CLASSIQUE

Dépôt de garantie : 200€*

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
/	0€	0€	0€	/



04 TRICYCLE ÉLECTRIQUE

Dépôt de garantie : 900€*

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
10€	30€	/	/	/



ACCESSOIRE SIÈGE ENFANT

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
/	5€	15€	30€	60€

02 VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Dépôt de garantie : 900€*

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
10€	30€	90€	150€	300€



05 VÉLO CARGO BIORTEUR ET TRIORTEUR

Dépôt de garantie : 900€*

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
/	50€	150€	/	/



ACCESSOIRE REMORQUE ENFANT

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
/	10€	30€	60€	120€

*Dépôt de garantie par SEPA ou chèque (non encaissé)

03 VÉLO ÉLECTRIQUE PLIANT

Dépôt de garantie : 900€*

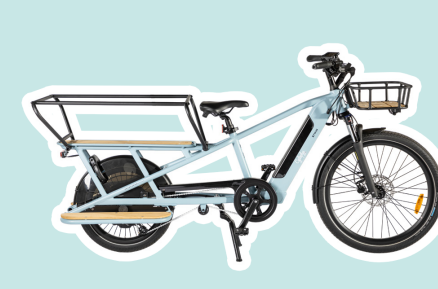
1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
13€	40€	/	/	/



06 VÉLO CARGO LONGTAIL

Dépôt de garantie : 900€*

1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
/	50€	150€	/	/



LE PETIT +

Un gilet réfléchissant ainsi qu'un casque vous sont fournis gratuitement pendant toute la durée de la location !

